

INGÉNIERIE PUBLIQUE

Résultats de l'enquête 2013
auprès des Maires de la Meuse

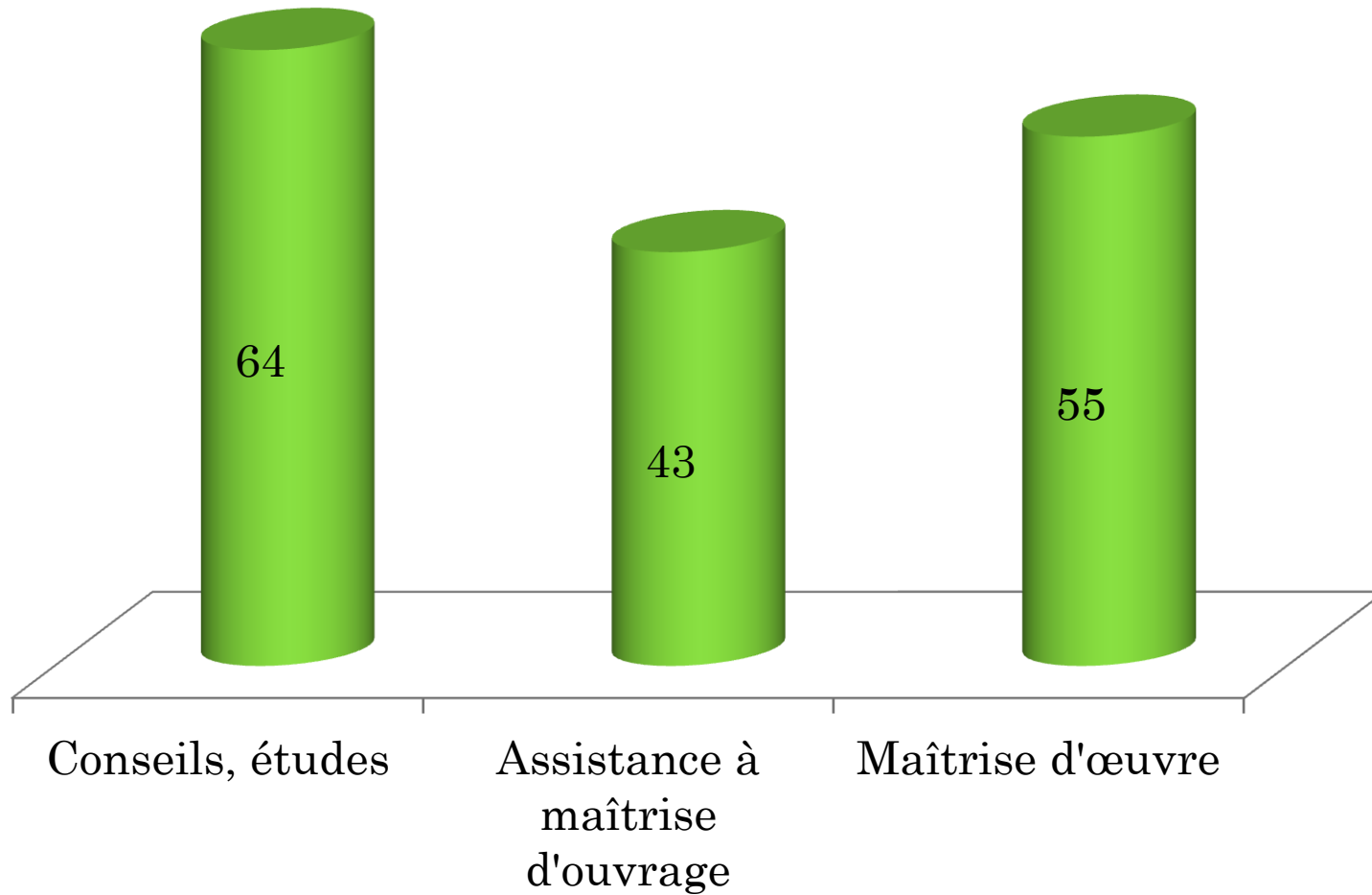


CONSTAT

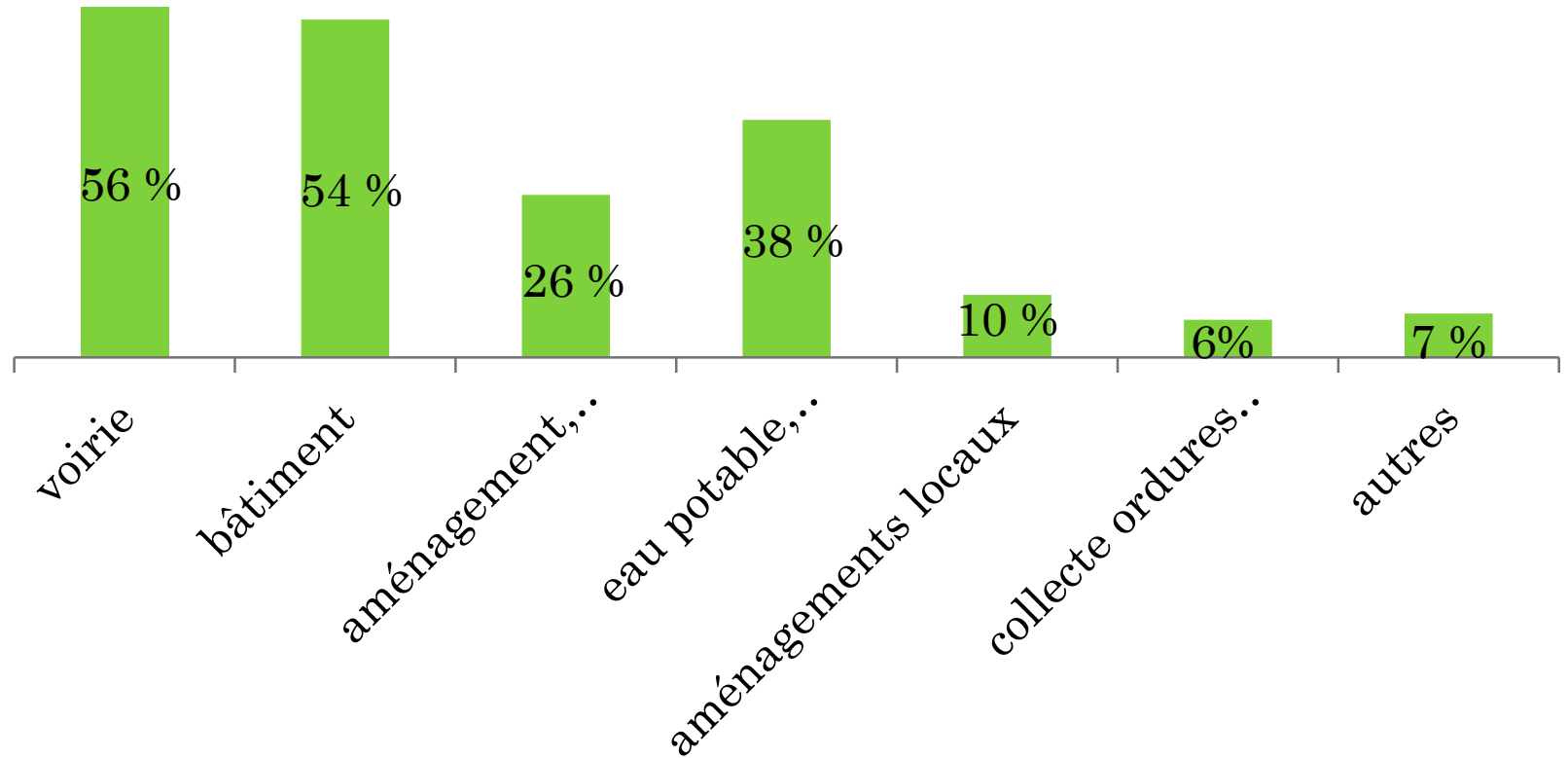
- un désengagement progressif de l'Etat vis-à-vis des missions d'ingénierie,
- Des réglementations de plus en plus complexes,
- De grandes difficultés pour les « petites » collectivités à monter leurs dossiers pour réaliser des projets,
- Enquête qui a fait suite à la réunion organisée le 8 décembre 2012 avec les différents intervenants en la matière.



NATURE DES PRESTATIONS SOLLICITÉES



DOMAINES D'INTERVENTION SOLLICITÉS



BILAN DES PRATIQUES ACTUELLES DES COMMUNES

- Sur 104 réponses, seules 13 communes ne font pas appel à un prestataire pour la réalisation de leurs projets.
- Les communes font prioritairement appel à un prestataire extérieur pour les missions de conseils et d'études (64 réponses) et de maîtrise d'œuvre (55 réponses).
- Les domaines les plus sollicités sont la voirie (56%) et le bâtiment (54%).



QU'EN EST-IL DES RELATIONS DES COMMUNES AVEC LE CAUE ET LA SEMMA ?

- 73 % des sondés travaillent avec le **CAUE**
- 78 % des sondés ne connaissent pas l'existence de la SEMMA (Société d'Economie Mixte Meuse Aménagement)

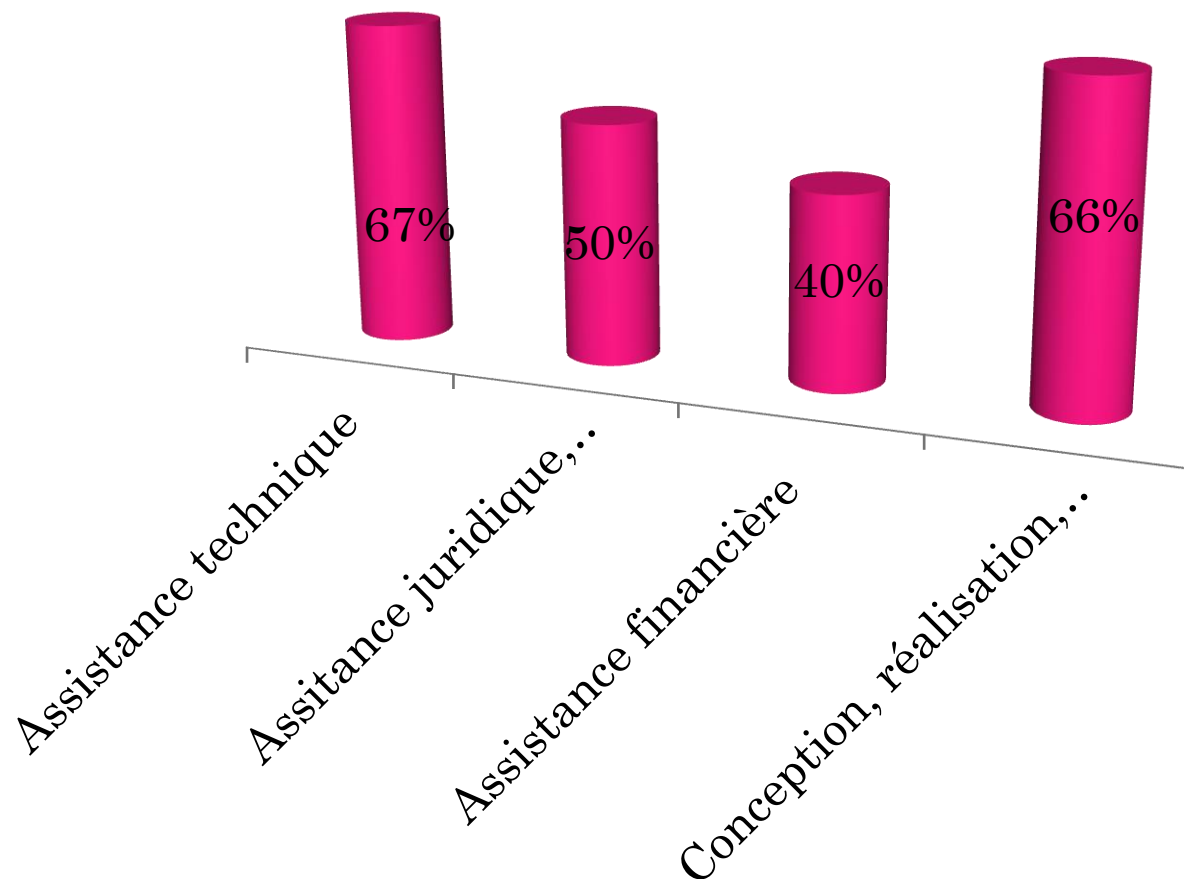


RESSOURCES DES COMMUNES

- Pour la publication des marchés : **28%** **seulement** des communes ont des ressources suffisantes (dont 15 % font en fait appel à leur communauté de communes)
- En interne, **93 %** des communes ne dispose pas de moyens d'ingénierie territoriale (toutefois, on remarque que, pour autant, pour 55% des communes sondées, ce n'est pas un frein à la réalisation de leurs projets)



MISSIONS SOUHAITEES

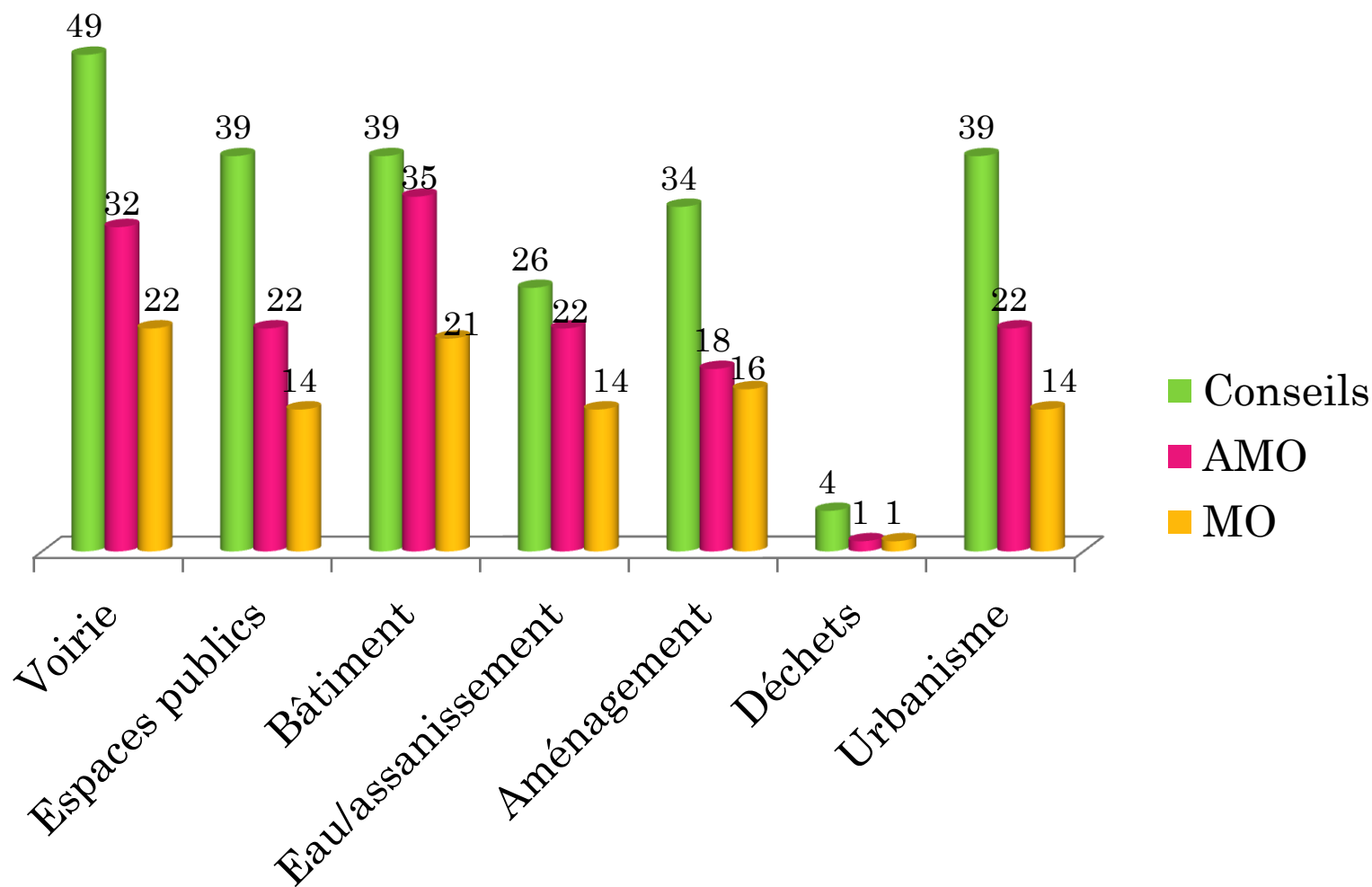


BILAN DES MISSIONS SOUHAITEES

- Les communes ont essentiellement besoin d'assistance technique et d'aide à la conception, réalisation et/ou études (66%),
- L'assistance juridique et administrative est aussi plébiscitée à 50 %,
- L'assistance financière atteint pour sa part 40 % des besoins.



DOMAINES D'INTERVENTION SOUHAITÉS EN ASSISTANCE TECHNIQUE

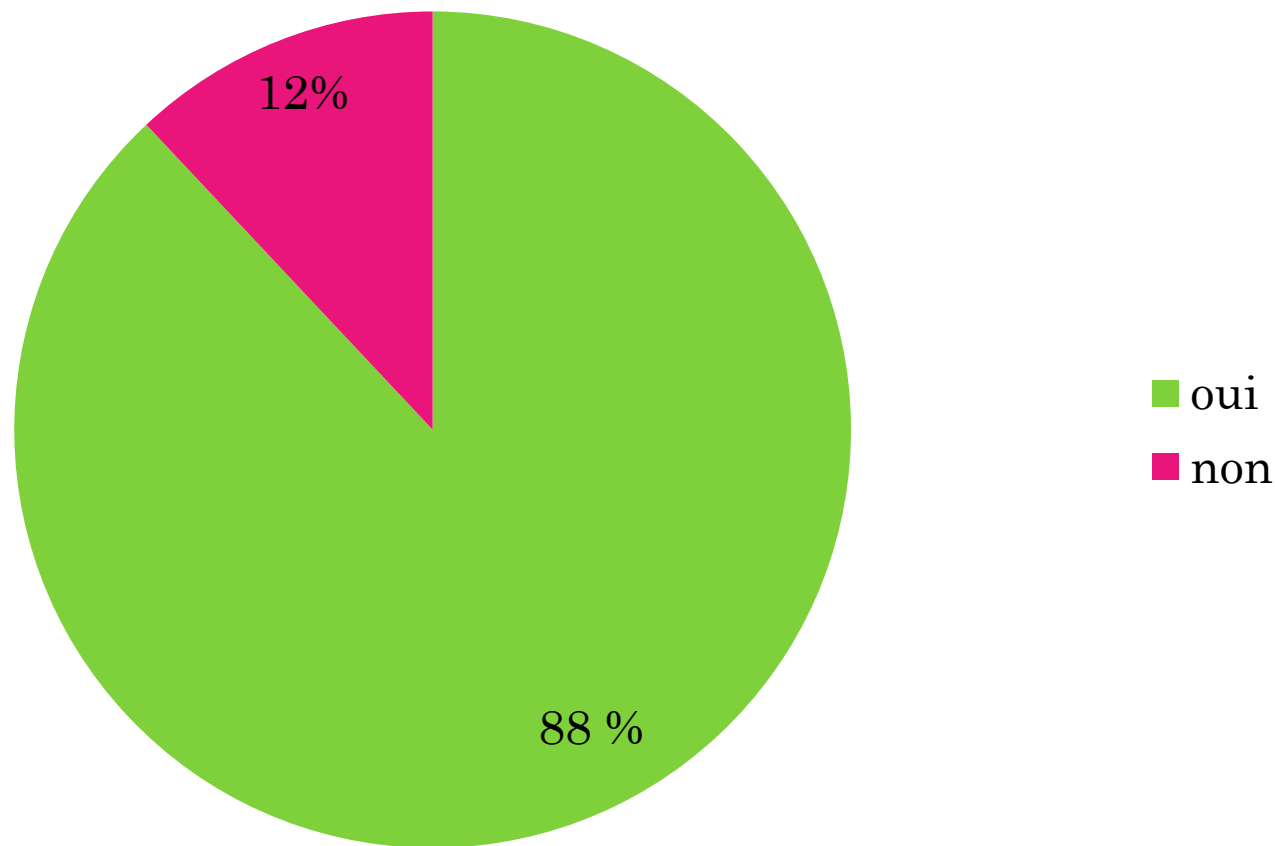


BILAN DES DOMAINES SOUHAITÉS EN ASSISTANCE TECHNIQUE

- Une assistance technique au niveau du conseil est souhaitée notamment (plus du tiers des réponses) en matière de voirie, espaces publics, bâtiment, urbanisme et aménagement.
- L'assistance technique est demandée au niveau de l'AMO par presque un quart des communes sondées.
- Les déchets sont quasiment inexistants car relevant de la compétence des intercommunalités.



LES COMMUNES SONT-ELLES PRÊTES À CONTRIBUER FINANCIÈREMENT ET À LA JUSTE VALEUR AUX PRESTATIONS ATTENDUES ?



CE QU'ATTENDENT LES COMMUNES D'UNE INGÉNIERIE TERRITORIALE :

- Professionnalisme, efficacité, réactivité, cohérence et objectivité,
- Aide sérieuse adaptée aux petites communes,
- Conseils éclairés,
- Assistance rapide,
- Bonnes connaissances techniques et juridiques,
- Aide à la recherche d'aides publiques et de subventions,
- Etre au même niveau que les grosses collectivités en dépit du peu de moyens dont elles disposent,
- Conseils, montage et suivi des dossiers.

